

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ETUDE ET ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA PERSONNE 3			
Code	PAEG2B89ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Cécile LEROY (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de former l'étudiant, à faire des liens entre les concepts de la personne, l'occupation et de l'environnement en lien avec les modèles de santé et de pratique en ergothérapie, et ce, de manière concrète.

En partenariat avec une association locale (Mon Projet pour Charleroi), les étudiants vont analyser les occupations et l'environnement d'une population pour ensuite mettre en place un projet de promotion santé.

Nous allons suivre la démarche du cycle de projet pour arriver à concrétiser les projets de chaque groupe.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
- 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
- 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de :

- Comprendre et mettre en pratique le cycle de projet;
- Comprendre et utiliser le modèle PEOP;
- Identifier et comprendre les liens entre l'ergothérapie et la promotion de la santé;
- Prendre du recul, remettre en question sa pratique professionnelle et s'ajuster;
- Réaliser un projet cohérent et porteur pour l'ergothérapie et la ville de Charleroi.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B89ERGA Etude et analyse du fonctionnement de la personne 3 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B89ERGA Etude et analyse du fonctionnement de la personne 3 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail :
 paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude et analyse du fonctionnement de la personne 3			
Code	16_PAEG2B89ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile LEROY (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette aa a pour but de former l'étudiant, à faire des liens entre les concepts de la personne, l'occupation et de l'environnement en lien avec les modèles de santé et de pratique en ergothérapie, et ce, de manière concrète.

En partenariat avec une association locale (Mon Projet pour Charleroi), les étudiants vont analyser les occupations et l'environnement d'une population pour ensuite mettre en place un projet de promotion santé.

Nous allons suivre la démarche du cycle de projet pour arriver à concrétiser les projets de chaque groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Comprendre et mettre en pratique le cycle de projet;
- Comprendre et utiliser le modèle PEOP;
- Identifier et comprendre les liens entre l'ergothérapie et la promotion de la santé;
- Prendre du recul, remettre en question sa pratique professionnelle et s'ajuster;
- Réaliser un projet cohérent et porteur pour l'ergothérapie et la ville de Charleroi.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La théorie est essentiellement axée sur la promotion santé, la gestion du cycle de projet ainsi que le PEOP.

La pratique d'expérimenter ces différents concepts au travers de la réalisation d'un projet.

Démarches d'apprentissage

Les heures de théorie seront directement expérimentées par des ateliers pratiques afin que les étudiants puissent maîtriser les différents concepts.

Nous travaillons avec une association CAROLO Infor J, au travers de Mon Projet pour Charleroi. Cette association peut aider les étudiants au niveau de la logistique et du réseautage; au sein de l'école nous suivons les étudiants en ce qui concerne la méthodologie et les liens avec l'ergothérapie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant et mise à disposition des documents sur connected.

Ouvrages de référence

Equipe Classification, Evaluation, Enquêtes et Terminologie. Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. Genève : Organisation Mondiale de la Santé ; 2000
Fougerollas P.& Al., Classification québécoise du Processus De Production Du Handicap, Québec, Réseau international sur le processus de production du handicap, 1998 ; 166.
Meyer S., (1999), Le processus de l'ergothérapie, éditions EESP, pp. 10-85
Bruchon-Schweitzer M.L., Quintard B. Personnalité et maladies. Stress, Coping et Ajustement, Paris : Dunod, 2001 : 350 p.
Bury J. A., Education pour la santé - Concepts, enjeux, planifications, Savoirs et Santé, De Boeck Université, 1998, pp 15-45.
Institut National de Prévention et Education pour la santé, La santé de l'homme : promouvoir la santé des personnes en situation de handicap, N°414, Mars-Avril 2011, p. 56
Sites internet :
Les facteurs individuels et environnementaux qui influencent la santé :
- consulté sur le site http://www.who.int/topics/social_determinants/fr, le 12 septembre 2013
- consulté sur le site <http://www.questionsante.org/bs/Les-determinants-de-la-sante>, le 1 octobre 2013
consulté sur le site <http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/ISS/determinants-sante.asp>, le 3 octobre 2013

Supports

PPT et documents divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants seront évalués à plusieurs niveaux:

- le contrôle continu : suivi d'un cahier de bord avec les différentes étapes du cycle de projet ;
- évaluation finale : présentation orale et dossier récapitulatif du projet.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	100	Prj	100
Période d'évaluation						

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les 70% de projet sont non remédiables au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).